Amboise

Numéro spécial

Budget 2022

sommaire

Sommaire

Présentation du **budget 2022** 04

- Budget primitif 2022 d'Amboise
- Présentation schématique du budget primitif 2022
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement
- Recettes de fonctionnement
- Dépenses de fonctionnement
- Les recettes de la ville
- Une fiscalité dynamique
- Un haut niveau d'investissement
- Recettes d'investissement
- Dépenses d'investissement

Amboise **fluide** 8

- Urbanisme / Environnement
- Voirie / Bâtiment / Sécurité

Amboise **plurielle** 12

- Action sociale
- Éducation / Jeunesse

Amboise **rayonnante** 16

- Vie culturelle
- Vie sportive
- Grands événements / Plan numérique
- Patrimoine culturel / Espaces verts
- Commerce / Tourisme

Libre expression 26

Pour consulter le Rapport d'Orientation Budgétaire,
flashez le code ou connectez-vous sur www.ville-amboise.fr

Retrouvez ce document en version interactive sur www.ville-amboise.fr

Amboise Numéro spécial, magazine édité par la Ville à 7 300 exemplaires. Directeur de la publication : Thierry BOUTARD
Rédaction, conception, réalisation, photos : Service communication Ville d'Amboise
Impression : Les Presses de Touraine 02 47 66 64 10 / Distribution : Services municipaux / ISSN 2780-3767.

Édito

Chères Amboisiennes,
Chers Amboisiens,

Comme nous vous l'avions promis, le budget vous est présenté dans un document spécifique et explicatif afin que vous vous fassiez votre propre opinion. Notre première action a été de pallier au retard important de modernisation de l'Hôtel de ville ainsi qu'à l'isolement que connaissait Amboise avec le reste des partenaires.

Les finances de la Ville d'Amboise sont saines. Nous avons continuellement travaillé à nous adapter face aux différentes difficultés que nous venons de traverser tout au long de l'année. Comme vous le savez, elle fut marquée par deux crises majeures : celle de la COVID-19 et celle du conflit en Ukraine. Ces deux événements importants ont engendré de nouvelles difficultés : le ralentissement de l'économie en général, les surcoûts importants pour les travaux, les problèmes de main-d'œuvre ralentissant les chantiers et enfin la perte de recettes pour la Ville. Ce sont des faits que connaissent les entreprises, les particuliers et les collectivités !

Avec une bonne maîtrise de nos coûts de fonctionnement, nous avons réussi à entamer la modernisation et la sécurisation de notre ville, à mieux organiser nos services avec plus de cohérence, à répondre aux besoins des habitants et à réaliser des économies grâce à une réelle gestion des achats. Nous poursuivrons notre haut niveau d'animations culturelles, sportives et festives pour la ville.

Les projets d'investissements répondent aux objectifs de notre projet de mandat :

- Satisfaire une meilleure offre de services pour nos politiques sociales et d'accompagnement en toute équité, quelque soit le quartier et les situations individuelles, en engageant les travaux pour un accueil de jour pour les personnes dépendantes, des logements adaptés pour les personnes à mobilité réduite, une maison de santé à la hauteur des besoins de notre territoire, une Maison France services (communautaire) pour garder un contact avec les administrations nationales, repositionner les services pour accompagner la jeunesse et l'enfance et un service unique de la politique sociale comprenant le centre communal d'action sociale et la politique de la ville.

- Engager les travaux pour les écoles avec la cour de l'école George Sand et la reconstruction de l'école Rabelais-Richelieu suite à son incendie (après les expertises des assurances), des circulations douces dans la ville, de sa végétalisation, de sa propreté et de son haut niveau d'embellissement.

- Entretenir les routes, les trottoirs et les lieux de détente dans un programme qui vous sera présenté prochainement.

Vous trouverez tous les détails de ce programme ambitieux, cohérent et réfléchi dans ce document. Je tiens aussi à rappeler que la gestion municipale est consacrée à plus de la moitié de notre temps au quotidien et aux événements inattendus qui font la vie d'une ville.

Thierry BOUTARD
Maire d'Amboise
Président de la Communauté
de Communes du Val d'Amboise

Marc LEONARD
Adjoint au Maire délégué aux Finances

Budget primitif 2022 d'Amboise

Le Conseil Municipal a procédé au vote du budget le jeudi 31 mars 2022. L'équipe municipale a fait le choix en 2022, de voter, lors d'un même conseil municipal, le compte administratif (clôture de l'exercice 2021) puis le budget primitif 2022 (ouverture d'un nouvel exercice). Ce budget s'inscrit dans un contexte de stabilisation des dotations de l'État. La municipalité doit prendre en compte deux autres facteurs importants :

- l'incertitude sur les compensations attendues de l'État concernant les pertes de recettes liées à la crise sanitaire
- la hausse du coût de l'énergie

Les priorités budgétaires du budget primitif 2022

La maîtrise des dépenses de fonctionnement

Le maintien d'un haut niveau d'investissement

Pas d'augmentation des taux communaux de fiscalité

Présentation schématique du budget primitif 2022

(sans les opérations d'ordre et en tenant compte du résultat reporté)

18 631 057 € en fonctionnement
9 401 126 € en investissement

Recettes réelles de fonctionnement
18 631 057 €

Dépenses réelles de fonctionnement
16 114 931 €

Autofinancement*
2 516 126 €

* L'autofinancement permet de couvrir le remboursement du capital de la dette et une partie des dépenses d'investissement.

Autofinancement*
2 516 126 €

Recettes réelles d'investissement
6 885 000 €

28 032 183 €

Capital dette
1 060 000 €

Dépenses réelles d'investissement
8 341 126 €

28 032 183 €

La maîtrise des dépenses de fonctionnement

La maîtrise des dépenses de fonctionnement

Afin de compenser l'augmentation du coût de l'énergie et celui des matériaux qui va impacter les achats, des économies sont réalisées sur les autres postes de dépenses.

La masse salariale est contenue avec la reconduction du budget 2021 (+ 0,74 %).

L'enveloppe pour le soutien aux associations est à budget constant. Pour autant, le travail initié en 2021 a été poursuivi concernant les critères d'attributions en veillant à distinguer ce qui relève du fonctionnement classique d'une association de ce qui relève de l'aide à projets.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le niveau des dépenses de fonctionnement est en légère augmentation (+ 2,55 %, soit 419 181 €). Cette augmentation intègre les 220 000 € de reversement de la taxe de séjour à l'Office de Tourisme du Val d'Amboise, l'augmentation des contributions obligatoires comme le service départemental d'incendie et de secours (SDIS), l'école Sainte Clotilde (augmentation du nombre d'élèves), le Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire des Deux Vallées, le transport urbain, le carburant, les frais d'affranchissement, les assurances...

Recettes de fonctionnement : 19 001 213,81 €

Chapitre	Libellé	BP 2021	BP 2022	Évolution
70	Produits des services	2 022 553	2 432 146	+ 20 %
73	Impôts et taxes	10 549 389	11 133 111	+ 5,53 %
74	Dotations, participations	3 115 932	2 984 643	- 4,21 %
75	Autres produits de gestion	93 850	80 300	- 14 %
013	Atténuation de charges	200 000	176 567	- 12 %
76	Produits financiers	13 081	12 373	- 5 %
77	Produits exceptionnels	17 838	0	- 100 %
042	Opérations d'ordre (travaux en régie)	382 756	370 157	- 17 %
002	Résultat reporté (excédent de fonctionnement)	2 757 199,97	1 811 916,81	- 34 %
	TOTAL	**19 152 598,97**	**19 001 213,81**	**- 1,6 %**

Dépenses de fonctionnement : 19 001 213,81 €

Chapitre	Libellé	BP 2021	BP 2022	Évolution
011	Charges à caractère général	4 319 909	4 424 934	+ 2,43 %
012	Charges de personnel	9 700 000	9 771 976	+ 0,74 %
014	Atténuation de produits	158 000	385 966	+ 144 %
65	Autres charges de gestion	1 320 691	1 351 215	+ 2,31 %
66	Charges financières (intérêts de la dette)	190 000	170 000	- 10 %
67	Charges exceptionnelles (secours et dots)	7 150	10 840	+ 52 %
023	Virement à la section d'investissement (excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement)	2 714 848,97	2 144 282,81	- 21 %
022	Dépenses imprévues	0	0	/
042	Opérations d'ordre (dotation aux amortissements)	742 000	742 000	/
	TOTAL	**19 152 598,97**	**19 001 213,81**	**- 0,79 %**

Les recettes de la ville

Impôts
7 990 656 €

Autres taxes
3 142 455 €

Dotations et participations
2 984 643 €

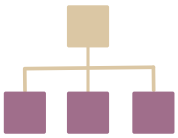

Produits des services
2 432 146 €

Atténuation des charges
176 567 €

Autres produits de gestion
80 300 €

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) pour la ville d'Amboise comprend la dotation forfaitaire, la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) et la Dotation Nationale de Péréquation (DNP). La DGF augmente légèrement : + 40 000 € entre 2020 et 2021.

La capacité de désendettement est de 4,42 années en 2020. Elle est estimée à 4,35 en 2021. Cet indicateur représente le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser sa dette, si elle y consacrait l'intégralité de sa capacité d'autofinancement.

Le maintien d'un haut niveau d'investissement

Un haut niveau d'investissement

Les taux de réalisation 2020 et 2021 sont de 48 % et 38 %, et sont notamment les conséquences de la COVID 19 (chantiers retardés), mais également des mouvements de personnels (départs en retraite au sein de la direction des service techniques...).
Il s'agit également du temps nécessaire au montage des projets à mettre en place en application du projet municipal 2020-2026 : études, dépôt des autorisations, marchés publics,… En 2022, 6 M€ d'investissements nouveaux sont programmés.

- **Travaux d'accessibilité**
- **Modernisation** de l'administration publique dont :
la poursuite de la rénovation et l'aménagement de l'hôtel de ville, la finalisation de la restructuration des archives municipales et communautaires, la modernisation et la sécurisation du système d'information avec le développement de la fibre entre les différents bâtiments, la refonte du système de téléphonie et la poursuite de la sécurisation des réseaux
- **Restauration** du patrimoine et d'œuvres et études sur le Musée-Hôtel Morin dans le cadre du Projet Scientifique et Culturel
- Programme de développement d'**économies d'énergies** et de panneaux photovoltaïques
- Programme de restauration des édifices cultuels et restauration du patrimoine
- **Travaux dans les écoles :** Jeux dans les cours d'école, travaux de réhabilitation de l'école Rabelais Richelieu, réfection de la cour de l'école George Sand
- **Tourisme :** poursuite de la modernisation du camping
- Travaux d'aménagement de voirie comprenant notamment le programme pluriannuel de voirie, l'éclairage public, l'aménagement de l'espace central de la cité scolaire, l'aménagement de la rue Victor Hugo, le lancement de l'étude sur le schéma directeur de l'île d'Or
- **Environnement et espaces verts**
- Embellissement des cimetières
- Espaces naturels et île d'Or
- Renouvellement du **parc automobile** et acquisition de matériels roulants
- Travaux Maison France services
- Création d'une Maison de Santé (opération pluriannuelle)
- Acquisition et études PRESTAL

Une fiscalité dynamique

ÉVOLUTION DES RECETTES DE LA FISCALITÉ DES MÉNAGES EN MILLIERS D'EUROS

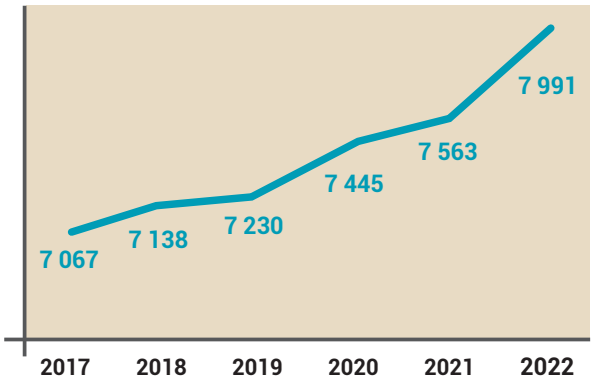

Depuis 2020, 80 % des foyers fiscaux ne paient plus la taxe d'habitation sur leur résidence principale. Pour les 20 % de ménages restant, **l'allègement** sera de **65 % en 2022.** Cette disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation sur les résidences principales sera compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire.
Ce transfert est neutre pour les contribuables.

	2021	2022
Taxe d'habitation	17,79 %	17,79 %
Taxe foncier bâti (commune + département)	26,17 % (commune) + 16,48 % (département)	42,65 %
Taxe foncier non bâti	77,84 %	77,84 %

La fiscalité locale, comprenant la taxe d'habitation, la taxe foncière, leurs compensations et le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR), connaît à taux constant une dynamique, grâce à la revalorisation des bases au niveau national.

Recettes d'investissement : 9 871 282,56 €

Chapitre	Libellé	BP 2021	BP 2022	Évolution
13	Subventions d'investissement (subventions État, Région, Département, amendes de police…)	112 280	0	- 100 %
16	Emprunts et dettes assimilées	2 041 408,03	3 286 313,19	+ 61 %
27	Autres immobilisations financières (VVF + remboursement prêt ALSH CCVA)	114 171	114 171	/
10	Dotations, fonds divers, réserves (FCTVA, TA…)	560 000	960 000	+ 71 %
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (excédent n-1)	1 402 718,79	2 159 115,56	+ 54 %
024	Produits des cessions (La Marnière)	0	350 000	/
021	Virement de la section de fonctionnement (excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement)	2 714 848,97	2 144 282,81	- 21 %
040	Opération d'ordre entre sections (amortissement)	742 000	742 000	/
041	Opérations patrimoniales (avances marchés)	100 000	100 000	/
Restes à réaliser n-1 (dont emprunt 600 K €)		453 848	15 400	- 97 %
TOTAL		**8 241 274,79**	**9 871 282,56**	**+ 20 %**

Dépenses d'investissement : 9 871 282,56 €

Chapitre	Libellé	BP 2021	BP 2022	Évolution
20	Immobilisations incorporelles (études, licences informatiques)	80 155	247 000	+ 208 %
204	Subventions d'équipement	50 000	54 000	+ 8 %
21	Immobilisations corporelles (travaux sur les bâtiments, achat matériel)	1 986 197	2 949 110	+ 48 %
23	Immobilisations en cours (travaux en cours)	2 710 800	2 906 500	+ 7 %
10	Dotations, Fonds divers et réserves	10 000	10 000	/
16	Emprunts et dettes (capital de la dette)	1 064 800	1 060 000	- 0,45 %
040	Opérations d'ordre (travaux en régie)	382 756	370 157	- 3,29 %
041	Opérations patrimoniales (avances marchés)	100 000	100 000	/
001	Solde d'exécution (déficit d'investissement de n-1)	667 478, 58	723 912,12	+ 8 %
Restes à réaliser de n-1		1 189 088,21	1 450 603,44	+ 22 %
TOTAL		**8 241 274,79**	**9 871 282,56**	**+ 20 %**

Jacqueline MOUSSET

Adjointe au Maire / Urbanisme, environnement, voirie, stationnement, mobilité, signalétique, éclairage / Sécurité et gestion de crise / État civil, élections et affaires juridiques

2022 marque le lancement de plusieurs grands chantiers qui ont nécessité des études précises au préalable. D'autres études seront menées en concertation avec les Amboisiens pour répondre au mieux à leurs besoins et à leurs usages. Cela concernera des chantiers structurants pour la ville, tant sur l'aménagement urbain que sur la mobilité. Nous avons par ailleurs la volonté de moderniser nos services publics tout en projetant des actions qui s'inscrivent dans le long terme et dans le respect de notre environnement.

Sylvain GILLET

Conseiller Municipal délégué Mobilité

Effectif des services

1 directeur de service
Urbanisme :
1 responsable de service
6 instructeurs et agents d'accueil
Environnement :
1 responsable de service
Matériels roulants et parc automobile :
1 responsable de service
2 agents techniques
Logistique :
1 responsable de service
3,5 agents techniques

Le budget de fonctionnement 2022

Le développement urbain d'Amboise s'inscrit dans une politique de respect et de protection de l'environnement. Toutes les actions menées (nouveaux aménagements, embellissement des bâtiments ou des espaces naturels, mobilité) sont transversales et engagent tous les services municipaux, particulièrement les services techniques. Le budget de fonctionnement représente :

Service environnement **206 025 €** Service urbanisme **22 500 €** Matériels roulants **146 200 €**

Les investissements 2022

> MODERNISATION, SÉCURISATION ET ACCESSIBILITÉ DE L'HÔTEL DE VILLE
En 2022, la distribution des bureaux du rez-de-chaussée de l'hôtel de ville (pôle état civil, élection, citoyenneté, éducation jeunesse) sera revue et de nouveaux aménagements seront réalisés pour permettre aux usagers d'être mieux accueillis dans ces espaces, en toute confidentialité.
58 000 €

> ACQUISITION DE MATÉRIELS ROULANTS
Acquisition de véhicules électriques pour renouveler le parc automobile et de matériels roulants (remorque, engin télescopique, aspirateurs à feuilles et autres déchets, automotrice de désherbage, tondeuse arrière portée). **300 000 €**

> MATÉRIEL DIVERS 47 400 €

> OPÉRATION FAÇADE
Poursuite de l'opération façade offrant la possibilité aux habitants de bénéficier d'une aide technique (conseils d'architecte) et financière pour leurs travaux d'embellissement de façade. **40 000 €**

> MOBILITÉ / AIDE À L'ACQUISITION DE VÉLOS ÉLECTRIQUES
Opération reconduite en 2022 pour favoriser les déplacements doux et respectueux de l'environnement en proposant une aide financière à l'achat d'un vélo électrique. **14 000 €**

> ENVELOPPE PRÉVISIONNELLE ACHATS DE TERRAINS 36 500 €

> ENVELOPPE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 40 000 €

> LANCEMENT DU SCHÉMA DIRECTEUR DE L'ÎLE D'OR 25 000 €
Lancement de la maîtrise d'œuvre en vue de réaliser les études en 2022 et 2023 pour un projet de réaménagement à partir de 2024. Ce schéma vise à revoir la place de chaque usager dans l'île, notamment celle de la voiture, de créer de nouveaux cheminements doux, d'étudier les accès (camping, église, stade et infrastructures sportives, centre d'hébergement collectif Ethic étapes...), de réaménager l'aire de jeux, mais aussi de rajouter des points d'eau et d'électricité.

> ACQUISITION DU SITE PRESTAL 800 000 € ET ÉTUDES 35 000 €
L'ancienne usine, comprenant 4 000 m² de bâtiments et 8 000 m² de terrain fait partie du patrimoine industriel d'Amboise notamment pour sa grande voûte en acier de la halle Eiffel mais aussi pour les machines qu'elle conserve témoignant du passage du millier de salariés qui y ont travaillé. Le devenir du site est à l'étude mais il a déjà été envisagé de réfléchir, en concertation avec les Amboisiens, à la création d'un tiers lieu.

Chiffres clés

3 580
interventions réalisées par les agents des services techniques
en 2021

3 310
points lumineux
(éclairage public)

Jacqueline MOUSSET

Adjointe au Maire / Urbanisme, environnement, voirie, stationnement, mobilité, signalétique, éclairage / Sécurité et gestion de crise / État civil, élections et affaires juridiques

La prévention des risques mais aussi la sécurité des usagers dans leur ville, dans les bâtiments publics (écoles, infrastructures sportives, bâtiments communaux...) font l'objet de toute notre attention. Cela nécessite d'engager des travaux d'entretien ou de réfection de nos voiries et de nos bâtiments tout en envisageant de nouveaux aménagements. Par ailleurs, notre ville est exposée à des risques majeurs sur lesquels il est important de communiquer pour sensibiliser les Amboisiens et ainsi mieux les protéger. Les services techniques municipaux et la Police municipale œuvrent au quotidien sur tous ces sujets. Pour les aider dans leur mission, nous prévoyons d'investir dans des radars mobiles et un cinémomètre. Ces matériels nous fourniront des données sur les déplacements routiers qui nous guideront dans le choix des aménagements de voiries.

Jean-Louis VOLANT

Conseiller Municipal délégué
Gestion de crise

Effectif des services

1 directeur de service
1 directeur adjoint
Bureau d'études :
1 responsable de service
2 dessinateurs
Cellule administrative :
3 agents administratifs
Bâtiment :
19 agents techniques
Voirie :
1 responsable de service
1 agent administratif
1 technicien
22 agents techniques
Magasin :
1 responsable de service
1 magasinier
Police Municipale :
1 chef de police
5 policiers municipaux
2 agents de surveillance de la voie publique

Le budget de fonctionnement 2022

Pour les services techniques municipaux, les dépenses de fonctionnement sont les suivantes :
Bâtiments **850 920 €** Voirie **392 100 €** Centre Technique Municipal et régie **250 800 €**

La police municipale dispose d'un budget de fonctionnement essentiellement dédié à de l'équipement 34 270 €.
Cela permet aux policiers municipaux d'assurer leurs missions de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Les investissements 2022

> AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE CENTRAL DE LA CITÉ SCOLAIRE 435 000 €
Travaux d'accès aux collèges, lycées, à la nouvelle piscine communautaire et à la gare routière réalisés au cours de l'été 2022 comprenant de nouvelles circulations, des travaux de revêtement, l'installation de mobilier et l'aménagement paysager.

> RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE VICTOR HUGO 500 000 €
Les travaux de réseaux d'eau sont terminés. La phase d'aménagement peut être programmée. À l'automne, les travaux de revêtement et de signalisation ainsi que l'aménagement paysager et la pose de mobilier auront lieu pour une durée prévisionnelle de 6 mois. Le parking de la Tour Heurtault sera refait.

> MOBILIER URBAIN 30 000 €

> TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC 100 000 €
Changement de candélabres énergivores, remplacés par des leds dans le but de réduire les dépenses en énergie et de pouvoir adapter les périodes d'éclairage et l'intensité en fonction des besoins.

> RENOUVELLEMENT DES POTEAUX INCENDIE 6 000 €

> TRAVAUX CAVEAU TRADITIONNEL OU PAYSAGER 35 000 €

> TRAVAUX SÉCURITÉ ET ENTRETIEN DE VOIRIE 445 000 €
Réfection et travaux de revêtement de l'allée du Vau de Lucé, du parking de la promenade des bords de Loire, de l'avenue des Montils, de la rue Nationale.

> ITINÉRAIRES CYCLABLES 250 000 €
Réfection d'itinéraires existants, création et marquage au sol de bandes cyclables avenue des Montils et avenue Léonard de Vinci.

> TRAVAUX AU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL 48 000 €
Réparation de la toiture du bâtiment central accueillant les ateliers techniques (menuiserie, peinture, électricité, plomberie, serrurerie), le magasin et les bureaux.

> TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE DU TENNIS DE LA FUYE (ACCÈS AUX VESTIAIRES ET MISE AUX NORMES DES WC POUR LES PMR) 7 000 €

> ACCESSIBILITÉ DES BÂTIMENTS (AD'AP) 50 000 €

> SÉCURITÉ / ACHAT DE MATÉRIEL 3 350 €

> SÉCURITÉ / VIDÉOPROTECTION 24 000 €

Chiffres clés

Patrimoine bâti :
52 777,50 m² de SHOB
(surface hors œuvre brute)

Patrimoine voirie :
82 230
mètres linéaires

Thierry PRIEUR

Adjoint au Maire / Santé, sanitaire, cohésion sociale, politique de la ville, logement, handicap, seniors et emploi / Relations avec le Centre Communal d'Action Sociale et associations caritatives et sociales / Ressources humaines

En début d'année 2022, le rapprochement du service politique de la ville et du Centre Communal d'Action Sociale sous une même direction de l'action sociale et en un même lieu marque la volonté de la municipalité de mieux coordonner les actions sociales. Les actions en direction des publics fragiles, mais aussi des seniors, font l'objet de toute notre attention et sont renforcées par de nouvelles initiatives de médiation notamment, mais aussi d'accompagnement en faveur des mineurs, enfants ou adolescents.

Effectif des services

Direction de l'action sociale :
1 directeur
1 responsable politique de la ville
7,6 agents
1 assistante politique de la ville
2 médiateurs

Marie-France HUREAU
Conseillère Municipale déléguée
Petite enfance

Régine MALLASSIGNÉ
Conseillère Municipale déléguée
Seniors

Alain OFFROY
Conseiller Municipal délégué
Logement, handicap, inclusion, accessibilité

Le budget de fonctionnement 2022

Le budget de la politique sociale de la ville est essentiellement déployé sur du fonctionnement notamment par la subvention au Centre Communal d'Action Sociale qui s'élève à 323 500 €. L'insertion sociale et la santé représentent 491 562 €.

> LA MÉDIATION ET LES ACTIONS EN DIRECTION DU PUBLIC JEUNE / FAMILLE

La Ville coordonne les interventions des 6 médiateurs présents sur la commune (3 à la Ville, 2 au centre social et 1 à l'ASHAJ). Les trois postes à la Ville effectuent des interventions thématiques différentes et complémentaires avec une médiatrice sur l'insertion, l'emploi et le numérique, une médiatrice sur les domaines du sanitaire et du social, et un troisième poste en cours de renouvellement, dont les interventions seront en direction des personnes âgées et isolées dans les deux quartiers prioritaires de la ville.
Le Programme de Réussite Éducative, mené par le service éducation, poursuit son développement avec une augmentation des accompagnements des enfants en difficulté qui nécessitent un suivi. Le PRE sera progressivement étendu à l'ensemble des écoles de la Ville, et en direction des collégiens. Des échanges avec les principales des deux établissements ont été effectués dans cette perspective. L'ancienne médiatrice (sports et loisirs) a été repositionnée sur ce dispositif en tant que référente.
Un Conseil des Droits et Devoirs des Familles sera mis en place en 2022. Présidé par le Maire, cette instance partenariale (avec des représentants de la Ville, de l'État, du Conseil Départemental) vise à s'emparer en amont des problématiques comportementales de jeunes sur la commune.

> LES AIDES AUX PROJETS ET SUBVENTIONS

Le parcours du mineur dans la cité est au cœur de nombreuses actions municipales. Ainsi la "maison des 1000 premiers jours" doit être implantée dans la commune au cours de l'année 2022 et se traduira par l'organisation de permanences et la mise à disposition d'outils à destination des futurs parents ou jeunes parents (enfants jusqu'à l'âge de l'entrée à l'école maternelle).
À destination du public adolescent, la Ville souhaite pérenniser et amplifier les interventions de l'Espace Santé Jeunes sur la commune en créant une antenne de l'association. Suite à la crise sanitaire, celle-ci a doublé ses rendez-vous avec les jeunes en mal-être, qui ont besoin de conseil ou de mise en relation en santé, de soutien psychologique.
L'épicerie sociale sera à l'ASHAJ, dans l'ancien logement de fonction du gardien. Ce lieu proposera des produits frais et d'épicerie à des prix modiques à destination des habitants dans le besoin sur prescription. Des ateliers de sensibilisation à l'équilibre alimentaire et à la gestion budgétaire pourront aussi être organisés au même endroit.

Les investissements 2022

> FRAIS D'ÉTUDES POUR PROJETS SOCIAUX 18 000 €

> PROJET MAISON DE SANTÉ 200 000 €

L'ancien bâtiment qui accueillait l'Eurocentres, et qui à la suite de l'incendie de l'école Rabelais-Richelieu, a été temporairement aménagé pour loger plusieurs classes, deviendra une maison de santé.
12 médecins généralistes ou spécialistes disposeront de locaux adaptés. En septembre, les premières interventions débuteront, suivies d'études et de relevés techniques afin d'envisager les travaux en 2023.

> MAISON FRANCE SERVICES 300 000 €

Les travaux (maçonnerie, réseaux, électricité, peinture, sols, informatique, mobilier) de l'ancienne trésorerie débuteront à l'été 2022. Les espaces seront redistribués pour accueillir plusieurs opérateurs qui tiendront des permanences au rez-de-chaussée : la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), la Caisse d'allocations familiales (CAF), la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT), la Mutualité sociale agricole (MSA), la Direction départementale des Finances publiques (DDFIP), Pôle Emploi et le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD). Une salle de réunion et un bureau dédié aux entretiens individuels en présenciel ou en visioconférence seront créés.
Le 1er étage sera réservé à la Mission Locale qui disposera de 12 bureaux.

Chiffres clés

60 enfants
suivis dans le cadre du Projet de Réussite Éducative

2 100 présents
offerts aux seniors

Atman BOUCHEKIOUA

Adjoint au Maire / Éducation et jeunesse, accueils périscolaires et animations jeunesse, programme de réussite éducative et développement des repas bio dans les cantines scolaires

Placer l'enfant au cœur de notre politique marque notre volonté d'être attentif aux besoins des familles, des personnels de l'enfance, des structures qui accueillent les élèves de tous les quartiers. Nous souhaitons, notamment via le conseil municipal des enfants, donner une place privilégiée à la jeunesse, l'investir pleinement dans son rôle de citoyenneté. Amboise, ville amie des enfants, en partenariat avec l'UNICEF, s'engage à assurer le bien-être et l'épanouissement de chaque enfant, à lutter contre toute forme d'exclusion, à proposer un parcours éducatif de qualité et faire respecter les droits de l'enfant.

Effectif du service

1 directrice de service
1 directrice adjointe
1 responsable de service en charge du périscolaire et de la réussite éducative
13,3 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
23,8 agents de service / agents d'entretien
5 animateurs
1 agent administratif

Le budget de fonctionnement 2022

Amboise compte 5 écoles maternelles et 5 écoles élémentaires publiques et accueille 1 013 élèves.

> Fonctionnement des écoles maternelles **965 659 €** et des écoles élémentaires **909 465 €** (personnel d'entretien, ATSEM et animateurs, fournitures scolaires et petits matériels...)
> Participation aux dépenses de fonctionnement des élèves scolarisés à l'école Sainte Clotilde (maternelle et élémentaire) **66 869 €**
> Transport scolaire (4 circuits) **67 018 €**
> Aide aux projets des écoles (sorties scolaires, visites de sites, d'expositions...) **23 580 €**
> Restauration scolaire (hors masse salariale) **415 000 €**

AMBOISE, VILLE AMIE DES ENFANTS DÉCLINE PLUSIEURS ACTIONS EN LEUR FAVEUR :

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
La création d'un conseil municipal des enfants fin 2021 a permis de projeter des actions dès 2022 menées par ces jeunes élus. Ils sont 12 à représenter les enfants de toutes les écoles d'Amboise. Élus pour un mandat d'un an, Maxime FOUQUET et Manon ROY (J. Ferry), Léopold PENNINGS GANDON et Zoé FROMAGET (Ste Clotilde-St Joseph), Thomas TURPIN et Cassandra MULLER (A. Paré), Nolan APARICIO et Keira GBALOU (Rabelais Richelieu), Camille JOUCHTER et Karell HERON (P.L. Courier) et Rayan OUAATTI et Jade ROLLET (G. Sand), s'investissent activement pour défendre leurs idées. Ils se réunissent chaque mois pour avancer sur leurs projets. Ils ont également eu l'opportunité de visiter l'Assemblée nationale pour prendre la mesure des instances institutionnelles et ont aussi été présents lors de cérémonies patriotiques remplissant ainsi pleinement leur rôle d'enfants citoyens.

FÊTE DES ENFANTS
La municipalité organise pour la première fois une grande fête ludique et récréative sur l'île d'Or pour tous les enfants, avant les grandes vacances. Au programme, des jeux, des structures gonflables, des ateliers, une boum... en présence des associations de parents d'élèves mais aussi de structures liées à la jeunesse.

Les investissements 2022

> RÉFECTION DE LA COUR DE L'ÉCOLE GEORGE SAND ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER 250 000 €
Réfection totale de la cour (enrobés), des terrains de jeux (toboggans, escalade), de l'éclairage, du mobilier (tables, bancs) et végétalisation de la cour.

> TRAVAUX DE PEINTURE DANS LES CLASSES ET COULOIRS DE L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE GEORGE SAND 20 000 € ET DE L'ÉCOLE PAUL-LOUIS COURIER 24 000 €

> INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES À L'ÉCOLE PAUL-LOUIS COURIER (ÉTÉ 2022) ET JULES FERRY (AUTOMNE 2022).
L'objectif de ces installations est de limiter les dépenses en énergie tout en aménageant des ombrières sur les casquettes des toits au niveau des façades exposées plein sud.
85 000 €

> PLAN NUMÉRIQUE DES ÉCOLES 49 850 €
Achat de tableaux numériques interactifs (TBI ou TNI), de tablettes et de classes mobiles pour compléter les équipements des écoles.

> INSTALLATION DE JEUX POUR ENFANTS À L'ÉCOLE JULES FERRY 24 000 € ET À L'ÉCOLE GEORGE SAND MATERNELLE 45 000 €

> BÂTIMENTS MODULAIRES / ÉCOLE RABELAIS-RICHELIEU
Suite à l'incendie de l'école Rabelais-Richelieu et en attendant la réalisation des travaux de réhabilitation des classes, des bâtiments modulaires seront installés dans la cour (16 modules permettant d'accueillir 4 classes) pour une période minimum d'un an. La 5ème classe sera positionnée temporairement dans l'école Rabelais-Richelieu. Cette solution transitoire permet d'amorcer les travaux de reprise de l'école incendiée tout en libérant le bâtiment de l'ancien Eurocentres, voué à devenir une maison de santé.
250 000 €

Chiffres clés

1 013 élèves

120 enfants
accueillis en moyenne sur le temps périscolaire du soir

12 enfants
élus au CME

Marie ARNOULT

Adjointe au Maire / Vie culturelle, expositions, médiation culturelle, relations avec les associations culturelles et politique du livre et de la lecture

2022 marque un retour à une saison culturelle et à un accueil du public dans nos équipements comme nous les avions connus avant la crise sanitaire. Nous pouvons de nouveau projeter des temps d'échanges culturels construits pour vous faire vivre des émotions, à travers des spectacles, des expositions, des rencontres littéraires... Nous avons aussi voulu créer des temps forts en période estivale avec, pour la première fois, un après-midi animé et champêtre à l'étang de la Varenne-sous-Chandon et surtout le concert événement de Cœur de pirate sur l'île d'Or.

Effectif des services

1 directrice de service
1 directrice de médiathèque
11 agents de médiathèque (accueil, médiation)
3 agents techniques
2 agents d'entretien

Sylvie LADRANGE

Conseillère Municipale déléguée
Médiathèque Aimé Césaire

Le budget de fonctionnement 2022

Le budget de la culture est essentiellement constitué de fonctionnement dont :
Théâtre Beaumarchais / spectacle vivant (programmation, actions de médiation, accueils en résidences, partenariat avec la CCVA) **108 890 €** / Programmation estivale (dont concert événement Cœur de pirate) **81 200 €** / Centre d'Art Le Garage **33 400 €**
Médiathèque Aimé Césaire (acquisition de livres, supports numériques, cd, magazines, animations) **54 850 €**
Jeudis du savoir **6 000 €** / Subventions aux associations **82 280 €**

LA SAISON CULTURELLE
La programmation de spectacles se poursuivra au Théâtre Beaumarchais et hors les murs, soutenue par le dispositif régional du PACT (Projet artistique et culturel du territoire) et du contrat départemental de saison culturelle, selon des critères établis de pluridisciplinarité, de soutien aux créations régionales, d'action culturelle et de rayonnement.
Le site naturel de la Varenne-sous-Chandon est mis en valeur, à l'occasion d'une journée riches en animations : Samedi au bord de l'eau. En plus des rendez-vous estivaux (spectacles, cinéma de plein air, lectures aux jardins) et afin d'encourager le rayonnement de la Ville sur la période touristique, un concert événement avec une artiste internationale, Cœur de pirate, est programmé cet été, sur le site de l'île d'or.
Le second semestre sera quant à lui l'occasion de fêter Molière et le 400ème anniversaire de sa naissance en 2022.
Les séances scolaires se multiplieront, avec un accompagnement des publics pour le développement de l'accès à la culture pour tous.
Les Jeudis du savoir constitueront de nouveaux rendez-vous, autour de la connaissance, du savoir, de sujets d'actualité divers que la Ville souhaite partager avec le plus grand nombre. Ainsi, des personnalités seront invitées pour des soirées conférences inédites.

MÉDIATHÈQUE AIMÉ CÉSAIRE : LA POÉSIE À L'HONNEUR
2022 est l'occasion pour la Médiathèque Aimé Césaire de renouer avec le Printemps des poètes et de mettre le slam à l'honneur, dans le cadre d'un partenariat avec la ligue de slam de Tours. Pour cet événement, un concours de poésie est organisé avec les établissements scolaires, mais aussi des brigades d'intervention poétiques et une valorisation du fonds poésie. L'équipement se met par ailleurs au diapason de la thématique annuelle "Amboise ville jardin", en mettant notamment en valeur sa grainothèque et sa labellisation Ligue pour la protection des oiseaux (LPO).

TROIS EXPOSITIONS AU CENTRE D'ART LE GARAGE
Après l'exposition de Justine GHINTER, artiste plasticienne venue présenter ses peintures-impressions pour l'exposition de printemps "Ce qui percute *au* regard est fait de contraste", Vincent MAUGER, artiste reconnu dans le monde de l'art contemporain, est l'invité de l'exposition d'été. En plus d'investir l'espace du Centre d'Art, il est soutenu à la production pour installer une œuvre au Château royal, en extérieur ; une belle résonance pensée en partenariat avec un monument incontournable de la ville, dans le cadre de la thématique "Amboise ville jardin".
Pour la première fois, la Ville accompagnera une artiste, installée non loin d'Amboise, Aï Kitahara, dans un projet d'édition monographique retraçant son activité artistique, à découvrir à l'automne.
Les actions de médiation et ateliers autour des expositions se développeront davantage, pour toucher un public scolaire et familial notamment. Et de nouvelles initiatives verront le jour autour des programmes, comme des visites commentées personnalisées, associées au moment du brunch et/ou de l'apéritif, pour prolonger les rencontres et échanges, à chaque fois si possible, en présence des artistes.

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS
En 2022, l'attention sera de nouveau portée aux projets des associations, dont la vitalité participe au rayonnement de la Ville.

Les investissements 2022

> MODERNISATION DU MATÉRIEL SON ET LUMIÈRE DU THÉÂTRE BEAUMARCHAIS 30 500 €
Acquisition d'un équipement de console lumière numérique pour répondre aux besoins de la programmation de la saison culturelle.

Chiffres clés

6 853 **visiteurs** accueillis au Centre d'Art le Garage en 2021

631 élèves des établissements scolaires d'Amboise ont assisté à des représentations de spectacles de la saison culturelle 2021-2022

Atman BOUCHEKIOUA
Adjoint au Maire / Vie sportive et associative

Le sport, c'est la santé, la convivialité, l'entraide et le dépassement de soi. Il apporte aux enfants, aux adolescents, aux adultes de tout âge un équilibre entre l'activité nécessaire au bien-être du corps et de l'esprit. La Ville apporte un soutien aux nombreuses associations amboisiennes et facilite l'accès aux pratiques en mettant des équipements à disposition. Les sportifs ont la chance d'avoir une offre diversifiée à Amboise, à la fois pour du sport de compétition ou du sport loisirs et détente.

Effectif du service

1 responsable de service
2 agents d'accueil et de gestion
1 éducateur sportif
4 agents techniques

Brigitte DEBRINCAT
Conseillère Municipale déléguée aux infrastructures sportives

Le budget de fonctionnement 2022

Les différents équipements sportifs de la ville font l'objet de travaux d'entretien en toutes saisons pour pouvoir accueillir les sportifs dans de bonnes conditions. Les agents techniques interviennent sur tous les sites répartis dans la ville : tonte des terrains, réparation, entretien, nettoyage des équipements...

Gymnases **435 753 €** Piscines **159 968 €** Stades **67 260 €** (masse salariale, coût des activités et des bâtiments)

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

En 2022, via les subventions accordées, les aides logistiques ou d'organisation, la Ville continue d'accompagner les associations notamment en encourageant les aides aux projets et en les valorisant lors du forum des associations. Les associations sportives sont le poumon de la dynamique locale : l'engagement des bénévoles et l'énergie qu'ils déploient pour assurer des cours tout au long de l'année et organiser des événements fédérateurs sont encouragés par la municipalité.

De nombreuses initiatives, nouvelles pour certaines, peuvent être citées : des tournois de basket organisés autour des valeurs sportives mais aussi du partage, des courses cyclistes tout au long de l'année, de nombreux matchs de football, de handball, des rencontres de boxe, de judo, de karaté, de tir à l'arc, des compétitions de gymnastique, de twirling bâton, de natation ou d'athlétisme, des tournois de tennis, le retour de la Nuit des Roys...

TEMPS FORTS EN 2022

Le service sports et loisirs organise à chaque petites vacances scolaires, des stages gratuits de pratique sportive. Désormais des animations sont aussi proposées (sur l'île d'or ou en centre ville) pour faire découvrir des activités ludiques (escape game, laser game...) offrant la possibilité aux jeunes de partager de bons moments

.

Pour le prochain forum des associations, dont la 3ème édition est maintenue sur l'île d'Or, le bénévolat sera mis à l'honneur. Qu'il s'agisse d'un investissement sur la coordination administrative d'un club ou d'une association, d'une implication sur le temps des entraînements, d'un renfort sur les sorties ou les compétitions, les bénévoles sont le noyau dur du tissu associatif.

Les investissements 2022

> CRÉATION D'UN PARCOURS SANTÉ AUTOUR DE L'ÉTANG DE LA VARENNE-SOUS-CHANDON 35 000 €
Installation de plusieurs panneaux qui expliquent les exercices physiques à effectuer sur le site, qui permettent d'allier une promenade dans un site naturel préservé et la pratique d'une activité sportive, à votre rythme et selon votre condition physique.

> AMÉNAGEMENTS SPORTIFS À LA MOUTONNERIE 20 000 €

> TRAVAUX AU GYMNASE MÉNARD 50 000 €
Réfection des vestiaires hommes et femmes.

> RENFORCEMENT DES ACCÈS AU GYMNASE GUYNEMER 3 000 €

> TRAVAUX INTÉRIEURS À LA PISCINE DE L'ÎLE D'OR 26 500 €
Création d'un local avec des casiers pour les usagers et réaménagement de l'accueil billetterie.

> AUDIT DU SITE VALLEREY - TULASNE 35 000 €
Après l'ouverture de la nouvelle piscine communautaire, la question du devenir de la piscine municipale fera l'objet d'un audit permettant d'étudier toutes les possibilités d'un futur aménagement.

> ACQUISITION DE MATÉRIEL DIVERS 15 000 €

Chiffres clés

34 **associations sportives**

86 500 € : montant des subventions accordées aux associations sportives

(fonctionnement et aides aux projets)

Françoise THOMERE

Adjointe au Maire / Rayonnement, grands évènements, relations internationales et européennes, jumelages et mécénat / Communication institutionnelle, plan numérique et développement des nouvelles technologies / Citoyenneté

En 2022, la municipalité poursuivra le travail de modernisation et de sécurisation des matériels et des données initié depuis quelques mois. Notre priorité est de structurer l'écosystème numérique de la Ville et de la Communauté de Communes pour anticiper les futures évolutions. Ce travail est nécessaire pour optimiser et faciliter les échanges. Cela se traduira par un accompagnement des usagers au numérique grâce à l'arrivée d'un conseiller numérique. La communication digitale se développera également avec l'installation d'un panneau d'affichage numérique en centre-ville. Par ailleurs, la thématique annuelle, "Amboise ville jardin", sera l'occasion d'animer la ville autour du patrimoine naturel et végétal et de faire émerger des talents notamment lors du grand événement jardins éphémères et corso fleuri.

Alexis LAMOUREUX

Conseiller Municipal délégué Citoyenneté et relations internationales

Effectif des services

Systèmes d'information :
1 responsable de service
1 administrateur systèmes et réseaux
2 techniciens
1 agent administratif

Communication, citoyenneté :
1 responsable de service
2 chargées de communication
1 conseiller numérique

Grands événements, Relations Internationales :
1 agent administratif

Le budget de fonctionnement 2022

GRANDS ÉVÉNEMENTS
Le budget de fonctionnement du service grands événements (Amboise ville jardin dont les Jardins éphémères et corso fleuri, festivités du 14 juillet, Noël en couleurs) **est de 161 000 €.**

SERVICE COMMUNICATION
Le budget de fonctionnement du service communication (affiches des manifestations, panneaux d'information, magazines Amboise communicante, agendas Amboise rayonnante, expositions multi formats, insertions publicitaires...) **est de 116 300 €.**

SYSTÈMES D'INFORMATION
Le budget de fonctionnement du service informatique (contrats de prestations de services et maintenance, frais de télécommunication) **est de 211 600 €.** Le Service Informatique et Numérique est commun à la Ville d'Amboise, la CCVA et la commune de Nazelles-Négron. Il gère plus de 450 postes de travail, 140 copieurs, traceurs et imprimantes, 350 postes téléphoniques et 600 comptes utilisateurs répartis sur une cinquantaine de sites ainsi qu'une quarantaine de serveurs physiques ou virtuels représentant environ 25 To de données.

RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER NUMÉRIQUE
Après le recrutement de l'agent, formé d'avril à septembre par un organisme certifié par l'État, le conseiller numérique prendra ses fonctions en septembre / octobre en proposant aux usagers des rendez-vous individuels en mairie, à la médiathèque, au CCAS ainsi que des ateliers collectifs sur des thématiques spécifiques (créer une messagerie, installer une application sur son téléphone, faire sa déclaration d'impôt en ligne...).

Les investissements 2022

GRANDS ÉVÉNEMENTS

> NOËL 10 000 €
Achat de décorations de Noël.

PLAN NUMÉRIQUE

> ÉTUDE ET AUDIT DE L'ARCHITECTURE DES RÉSEAUX 18 000 €

> ACQUISITION DE LICENCES ET ÉVOLUTION DES LOGICIELS MÉTIER 121 000 €

> REFONTE DU RÉSEAU INFORMATIQUE 84 500 €
Amélioration de la sécurité via la mise en place de pare feu nouvelle génération, refonte du réseau informatique avec l'arrivée de la fibre noire en interconnexion des différents sites de la ville et amélioration de la sécurité des matériels, des données et des accès.

COMMUNICATION

> PANNEAU NUMÉRIQUE
Installation d'un panneau d'information numérique cet été à proximité de l'office de tourisme pour diffuser une information sur les actions et événements municipaux aux Amboisiens et aux visiteurs.

> REFONTE DU SYSTÈME DE TÉLÉPHONIE / RENOUVELLEMENT DE MATÉRIEL 250 000 €
Fusion des moyens de communication entre les entités pour permettre une meilleure interopérabilité entre les services et les entités, finalisation du changement de la téléphonie fixe et de la mise en place des interconnexions pour permettre d'optimiser les coûts, renouvellement du parc de téléphonie mobile.

Chiffres clés

450 postes de travail et 600 comptes utilisateurs

250 000 €
pour la refonte du système téléphonie

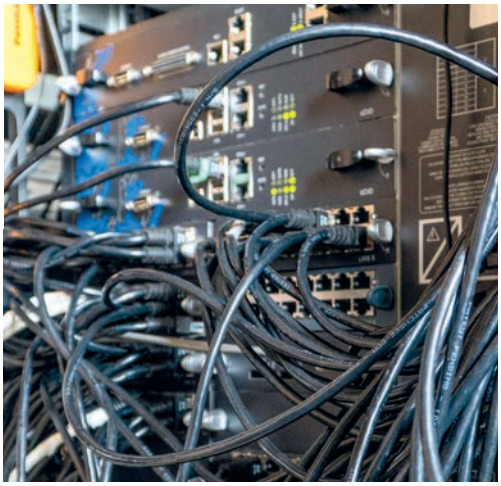

Bernard PEGEOT

Adjoint au Maire / Patrimoines, archives, espaces naturels et cimetières

Amboise a la chance d'avoir un patrimoine architectural et naturel d'une grande richesse, que beaucoup nous envient. Le travail de préservation, de réhabilitation, de restauration, d'entretien ou d'embellissement mené par les services est quotidien pour offrir aux Amboisiens et aux visiteurs cette carte postale, en toutes saisons.

Effectif des services

Patrimoine culturel :
1 responsable archives
1 agent administratif
1 agent technique
Espaces verts :
1 responsable de service
13 agents techniques

Le budget de fonctionnement 2022

En fonctionnement, le budget patrimoine culturel représente 23 800 € (Musée-Hôtel Morin et fontaine de Max Ersnt) **5 350 €** (Archives municipales)

> OUVERTURE DU « CENTRE PAUL PINASSEAU » DÉDIÉ AUX ARCHIVES
Les travaux du Centre d'Archives sont en cours et devraient permettre une livraison du site pour l'été 2022. Le déménagement suivra pour permettre une ouverture du Centre à l'occasion des Journées du Patrimoine.

> FOCUS SUR L'HISTOIRE MÉCONNUE DU TRAMWAY À AMBOISE, À TRAVERS UNE EXPOSITION
À la suite du don de Jean-Marie BEAUVAIS d'une maquette au 1/10 du tramway qui parcourait la ligne d'Amboise à Cléry de 1913 à 1933, une exposition temporaire est proposée du 18 juin au 18 septembre 2022, au Musée-Hôtel Morin, agrémentée de conférences et de visites commentées.

En fonctionnement, le **budget espaces verts représente 164 075 €**.
En 2022, les jardiniers ont décliné leurs créations paysagères autour de la thématique annuelle "Amboise, ville jardin", et plus particulièrement en créant des massifs sur les "Jardins au féminin - Jardins de reines". Le centre-ville s'est paré de couleurs claires, de camaïeux de rose, vert et blanc.

Les investissements 2022

> FRAIS D'ÉTUDES EN LIEN AVEC LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET SCIENTIFIQUE ET CULTUREL DU MUSÉE-HÔTEL MORIN 20 000 €

PATRIMOINE

> ARCHIVES MUNICIPALES - RAYONNAGE 90 000 €

> PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX SUR LES ÉDIFICES CULTUELS :
Église Saint-Denis (reprise de toiture) **50 000 €**
Église Saint-Florentin (nouveau système d'éclairage pour valoriser les œuvres. Installation d'un dispositif pérenne, flexible, facile d'utilisation, discret et ne portant pas atteinte au monument) **88 000 €**
Église Notre-Dame-du-Bout-des-Ponts (travaux de reprise) **95 000 €**

> RESTAURATION DU MONUMENT DE L'AURÈS 90 000 €

> RESTAURATION D'ŒUVRES 60 000 €
La Ville portera ses priorités sur la sculpture "Monument à la France Libérée" de Raymond Couvegnes, située avenue Léonard de Vinci et sur la restauration du tableau "l'Ocre coulant des sables" d'Olivier Debré, installé dans la salle municipale Francis Poulenc.

> FONTAINE DE MAX ERNST (achat d'une pompe) **1 150 €**

> ACQUISITION D'ŒUVRES 10 000 €

> PANNEAUX D'INFORMATION VALORISATION DU PATRIMOINE 13 600 €

ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS

> BOIS DE LA MOUTONNERIE : PLAN FORÊT (2022/2023), MOBILIER ET PANNEAUX 12 500 €

> INSTALLATION D'UN PIGEONNIER SUR L'ÎLE D'OR 45 000 €

> PLANTATION D'ARBRES 55 000 €

> ACHAT DE BACS D'ORANGERIE 17 000 €

> VARENNE SOUS CHANDON (PARKING ET MOBILIER) 75 000 €

> CIMETIÈRE DES URSULINES (VÉGÉTALISATION DES ALLÉES) 22 000 € ET DE LA GRILLE DORÉE 10 000 €

> AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU BÂTIMENT DES ARCHIVES 5 000 €

> ÉTUDE AMÉNAGEMENT DU PARC DE LA SAPINIÈRE 10 000 €

Chiffres clés

Patrimoine espaces verts (massifs) :
11 507 m²

Patrimoine espaces verts :
207 776 m²

Josette GUERLAIS

Adjointe au Maire / Tourisme, commerce, salons, foires et marchés / Devoir de mémoire et affaires patriotiques

2022 est une année de lancement de nouveaux projets en vue de dynamiser l'activité économique et touristique. Le changement de statut de l'office de tourisme en établissement public industriel et commercial couplé à la volonté qu'Amboise soit classée zone touristique marquent notre souhait d'une nouvelle stratégie en direction des visiteurs et des acteurs locaux. De nouveaux événements participeront à animer notre belle cité, notamment, "les journées végétales d'Amboise" qui auront lieu en octobre.

Effectif des services

Commerce :
1 responsable de service
1 agent administratif
2 placiers
Camping :
1 régisseur principal
Des saisonniers

Chantal BOUVIER DE LAMOTTE

Conseillère Municipale déléguée / Gestion du camping et développement du tourisme vert

Élisabeth JOURDAIN

Conseillère Municipale déléguée Salons, foires et marchés

Le budget de fonctionnement 2022

En fonctionnement, le service commerce représente **40 480 €**.

> SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS À CARACTÈRE COMMERCIAL OU ÉCONOMIQUE
L'Union Commerciale du Val d'Amboise bénéficie d'une subvention de **3000 €** afin de favoriser l'organisation de fêtes commerciales et dynamiser le cœur de ville.
800 € sont octroyés au Syndicat des Vins pour valoriser l'appellation Touraine-Amboise via l'organisation d'événements dédiés.
8 000 € sont accordés aux commerçants des marchés de Touraine pour favoriser les actions de promotion et de communication profitables à la dynamisation de nos marchés hebdomadaires.

> DE MULTIPLES AIDES AUX PROJETS
- Commanderie des Grands Vins : **2 000 €** pour la réfection des tenues des membres de la Commanderie des Grands Vins et le rachat de médailles afin de mettre en valeur l'appellation Touraine-Amboise par des actions de représentation sur notre territoire.
- Club des Hôteliers : **2 500 €** pour l'action "Amboise Recrute" qui vise à promouvoir les métiers du territoire en pénurie de personnel via la réalisation de 11 vidéos capsules et leur diffusion sur les réseaux sociaux.
- Historiales Amboisiennes : **2 000 €** pour l'accueil d'un spectacle de Luc Arbogast le samedi 13 août 2022.
- Hist'Loire d'Amboise : **2 000 €** pour l'organisation de spectacles nocturnes au Château d'Amboise durant l'été afin de valoriser le patrimoine culturel et historique de la ville d'Amboise.

> LES JOURNÉES VÉGÉTALES D'AMBOISE
Du vendredi 7 au dimanche 9 octobre 2022 sur l'île d'Or.
Cette fête mettra à l'honneur les entreprises et acteurs locaux intervenant dans le domaine des jardins, de l'horticulture, de l'aménagement paysager, de l'art floral, de la gastronomie végétale, des produits biologiques, de la vigne et de l'agriculture.
Ces 3 jours seront articulés autour d'animations thématiques (ateliers, conférences, musique...).

En fonctionnement, le **camping municipal représente 25 840 €**.
Ouvert du 24 mars au 6 novembre, le camping a, en 2022, élargi son accueil au public pour couvrir les périodes de vacances scolaires du printemps à l'automne, en adéquation avec les attentes et usages des visiteurs.

Les investissements 2022

> REPRISE DU CHEMINEMENT D'ACCÈS AU BÂTIMENT D'ACCUEIL DU CAMPING POUR UNE ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE 10 000 € ET REMPLACEMENT DE LA BARRIÈRE D'ACCÈS AU CAMPING 4 500 €

> TRAVAUX DE PEINTURE EXTÉRIEURE ET DES MENUISERIES DU BÂTIMENT D'ACCUEIL DU CAMPING 12 500 € ET CHANGEMENT DES MENUISERIES DES BLOCS SANITAIRES 6000 €

> RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESPACE DE JEUX AVEC INSTALLATION DE NOUVELLES STRUCTURES 13 000 €

> AJOUT DE MATÉRIEL ET BORNES ÉLECTRIQUES 24 000 €

> ACHAT D'UNE NOUVELLE TENTE ÉQUIPÉE POUR 5 PERSONNES 23 600 €

Chiffres clés

Camping municipal

3 hectares, classé 2 étoiles
291 emplacements
3 tentes randonneurs équipées

Marché hebdomadaire

2 km de long
85 commerçants le vendredi et 200 le dimanche

ENSEMBLE, AGISSONS POUR AMBOISE

Un budget 2022 équilibré qui répond aux attentes des Amboisiens

Chères Amboisiennes, chers Amboisiens,
Le contexte dans lequel le budget 2022 a été construit se traduit par une stabilisation des dotations de l'État, une perte conséquente des compensations liées à la crise Covid et, depuis le mois de mars une hausse des coûts de l'énergie, des fournitures, des matériaux et des services.
Si la santé financière de la ville est toujours très correcte, il n'en demeure pas moins qu'il faut poursuivre, voire accentuer, les efforts de vigilance engagés depuis deux ans.
Aussi, ce budget se fixe des objectifs majeurs :
- La maîtrise des dépenses de fonctionnement avec notamment la poursuite de la réorganisation des services de la mairie tout en mettant en adéquation la masse salariale et le renforcement de la qualité des services publics ;
- Le maintien des taux de fiscalité afin de ne pas contribuer à "alourdir la facture" pour les Amboisiens ;
- La pluri annualité des investissements dont la ville a besoin pour sa redynamisation et l'amélioration du cadre de vie de chacun de nous, en conformité avec le projet que porte la majorité.
Toutes les actions entreprises ou à venir (sécurité, salubrité publique, environnement, voirie, bâtiments, espaces verts, action sociale, éducation et jeunesse, culture et patrimoine, équipements sportifs, système d'information de la mairie, grands événements, communication, appui au commerce, camping, ...) ont un coût mais cela est nécessaire car ça participe de l'attractivité d'Amboise.
La majorité

Thierry Boutard a manqué le début de son mandat tant sur la forme que sur le fond.
Sur la forme, son comportement et ses prises de décisions unilatérales ont généré un important mécontentement dans son équipe, par manque de collaboration et de délégation.
Sur le fond, où sont les projets ? Nous déplorons l'absence de plan pluriannuel d'investissement pourtant promis depuis deux budgets. Cela renforce notre doute quant à sa capacité à prendre de la hauteur et être un stratège positif pour le devenir de la ville d'Amboise et des Amboisiens.
Aucun plan structuré ne permet aujourd'hui de contrecarrer la baisse de la démographie, ni de redynamiser la ville.
Aujourd'hui, le conseil municipal ne permet plus aucun débat, cristallisant la colère de l'opposition et établissant une ambiance dégradant l'image de la politique locale.
Le maire a déclaré lors du conseil municipal du 12 mai 2022, délibération 22-70, vouloir "infuser une véritable culture de la participation et s'inscrire dans une dynamique d'innovation démocratique". Encore une promesse non tenue !
Notre groupe veillera à faire que ce souhait devienne une réalité qui s'inscrit rapidement dans le fonctionnement des commissions, dans un véritable débat démocratique au Conseil Municipal, et dans de prochaines actions de consultation des Amboisiens.

Mme SUPPLY, M. HELLOCO, Mme THOMAS, M. BONY

PLURALISME ET SOLIDARITÉ

Un budget 2022 en trompe-l'œil. Après un budget 2021 dont seulement 38 % des projets inscrits sont réalisés (confirmés lors du compte administratif 2021) le maire et son équipe nous présentent un budget 2022 reprenant tout ce qui n'est pas fait, augmenté d'autres investissements pour plus de 7 millions €. Les dépenses de fonctionnement de même s'envolent sans aucune maitrise (communication, frais de réception...). Même si le maire se vante de ces chiffres, c'est en fait la preuve d'une très mauvaise exécution du budget.
L'argument du COVID pour expliquer les retards cache de graves problèmes d'efficacité de cette municipalité, perturbée par 5 démissions dont l'adjointe aux finances. Ce budget surdimensionné propose des choix contestables et onéreux car mal négociés (achat surévalué du bâtiment industriel Prestal avec des sols possiblement pollués, vente à perte de l'ancienne caserne des pompiers). Les attentes des Amboisiens-siennes ne sont pas entendues : toujours pas de plan mobilité, la livraison retardée de la maison de santé, des services municipaux aux horaires d'accueil réduits, des travaux de voirie promis non réalisés ? La valse des millions annoncée pour 2022 est un leurre qui cache des mauvais choix décidés sans concertation. La communication « papier glacé » ne saurait cacher la vérité des chiffres : en 2021, 2,4 millions d'€ seulement réalisés, alors que penser des 7 millions d'€ annoncés pour 2022 ! Le retard pris ne sera jamais rattrapé. Amboise freine sa dynamique et gage son avenir.

Brice RAVIER - Myriam SANTACANA - Rémi LEVEAU -
Evelyne LAUNAY - Claude VERNE - Isabelle GAUDRON

AMBOISE RÉINVENTONS DEMAIN

Cette année, nous avons voté contre l'ensemble des textes budgétaires : le réalisé 2021 (Compte Administratif) et le budget prévisionnel 2022 (dit primitif). Une ville avance et prépare son avenir avec ses investissements. Elle a une gestion saine grâce à sa capacité à s'autofinancer (excédents de fonctionnement) et à maitriser son endettement.
Impossible dès lors de valider les comptes 2021 de T. Boutard qui présentent une capacité d'autofinancement à 0, liée à l'incompréhensible choix de ne pas utiliser 4 millions d'excédent de fonctionnement pour investir. Pourquoi avoir choisi de nous endetter d'un million supplémentaire ?
En 2021, quasiment rien n'a été fait en investissement avec seulement 37,5 % de réalisation du budget primitif ! Autant de pistes cyclables, de travaux de végétalisation de la ville ou de rénovation des bâtiments qui auraient pu être réalisés pour améliorer le quotidien des habitants, des acteurs économiques et des touristes.
Rien de rassurant pour les prévisions 2022 : on constate une quasi-absence d'autofinancement avec 300 000 € hors report, ce qui est inquiétant pour l'avenir et toujours rien de sérieux face aux enjeux environnementaux...
Loin des discours, les finances traduisent la réalité et le constat est clair : réalisé 2021, prévisions 2022 montrent une dégradation de la santé financière de la ville et une inaction globale de T. Boutard.

Sandra GUICHARD, Fabien ROZWADOWSKI, Justine BECHET et Denis CHARBONNIER

Commissions

Commission Urbanisme, Mobilité, Environnement, Voirie, Bâtiments, Affaires Générales

Jacqueline MOUSSET
Marc LÉONARD
Sylvain GILLET
Bernard PEGEOT
Brigitte DEBRINCAT
Jean-Louis VOLANT
Claude VERNE
Évelyne LAUNAY
Fabien ROZWADOWSKI
Nathalie SUPPLY

Commission Affaires sociales, politique de la ville et ressources humaines

Thierry PRIEUR
Alain OFFROY
Régine MALASSIGNÉ
Élisabeth JOURDAIN
Atman BOUCHEKIOUA
Brigitte DEBRINCAT
Brice RAVIER
Évelyne LAUNAY
Justine BÉCHET
Guillaume HELLOCO

Commission Culture

Marie ARNOULT
Sylvie LADRANGE
Bernard PEGEOT
Françoise THOMERE
Josette GUERLAIS
Chantal BOUVIER DE LAMOTTE
Isabelle GAUDRON
Myriam SANTACANA
Justine BÉCHET
Mélanie THOMAS

Commission Éducation, jeunesse et sports

Atman BOUCHEKIOUA
Régine MALASSIGNÉ
Brigitte DEBRINCAT
Jacqueline MOUSSET
Thierry PRIEUR
Jean-Louis VOLANT
Myriam SANTACANA
Brice RAVIER
Denis CHARBONNIER
José BONY

Commission Relations Internationales, communication, numérique, citoyenneté et grands événements

Françoise THOMERE
Alexis LAMOUREUX
Sylvie LADRANGE
Sylvain GILLET
Chantal BOUVIER DE LAMOTTE
Marie-France HUREAU
Isabelle GAUDRON
Myriam SANTACANA
Denis CHARBONNIER
Mélanie THOMAS

Commission Patrimoine, espaces naturels, archives et cimetières

Bernard PEGEOT
Marie-France HUREAU
Marie ARNOULT
Régine MALASSIGNÉ
Sylvie LADRANGE
Sylvain GILLET
Évelyne LAUNAY
Rémi LEVEAU
Fabien ROZWADOWSKI
Guillaume HELLOCO

Commission Tourisme, économie et commerce

Josette GUERLAIS
Marc LÉONARD
Elisabeth JOURDAIN
Françoise THOMERE
Chantal BOUVIER DE LAMOTTE
Alexis LAMOUREUX
Isabelle GAUDRON
Brice RAVIER
Sandra GUICHARD
José BONY

Commission Finances

Marc LÉONARD
Thierry PRIEUR
Marie-France HUREAU
Jacqueline MOUSSET
Alain OFFROY
Elisabeth JOURDAIN
Rémi LEVEAU
Claude VERNE
Sandra GUICHARD
Nathalie SUPPLY

VILLE D'
AMBOISE